



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : premiers symptômes observés, 95 % des parcelles sous le seuil de risque à ce jour.
- ✓ **Pégomyie** : observation peu fréquente, aucun risque à ce jour.
- ✓ **Noctuelle défoliatrice** : activité en progression, dégâts faibles.
- ✓ **Punaise** : présence ponctuelle, à ne pas confondre avec des symptômes de jaunisse virale.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 18 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (10 parcelles observées)

- 8 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 5 %)
- 2 parcelles sont indemnes de maladies

➤ Seine-Maritime (8 parcelles observées)

- 7 parcelles sont indemnes de maladies
- 1 parcelle présente des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 %)

Analyse de risque :

L'observation des maladies du feuillage débute cette semaine pour s'achever début septembre, sur la base d'un prélèvement hebdomadaire et aléatoire de 100 feuilles.

Eure : les premiers symptômes de cercosporiose sont observés sur 80 % des parcelles du réseau de surveillance. A ce jour, le seuil de risque est atteint sur seulement une parcelle (Vexin Normand).

Seine-Maritime : le risque maladie est très faible, 90 % des parcelles sont indemnes de maladies. La présence de symptômes de cercosporiose et rouille sont observées sur une parcelle (Petit Caux) sans dépasser le seuil de risque pour ces deux maladies.

Cartographie des observations du 6 juillet (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)

**Comment lire cette carte ?**

- T0** T0 :
seuil de risque maladies non atteint
- T1** T1 :
seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations : 1 parcelle présente des galeries de pégomyies avec une fréquence de 12%

Seuil de risque après couverture : plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

La présence de pégomyies est toujours marginale. Pour les quelques situations où nous observons des pégomyies, la fréquence de plantes avec galeries est bien en dessous du seuil de risque.

Symptômes : les pégomyies pondent à la face inférieure des feuilles, des groupes de trois à dix œufs blancs striés (voir avec une loupe) d'un millimètre environ. A l'éclosion la larve pénètre dans la feuille et se nourrit du parenchyme entre les deux épidermes.



Oeufs de pégomyies



Galeries de pégomyies

Noctuelles défoliatrices

Observations : 6 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence qui varie de 4 à 10 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.



Chenille de noctuelle

Analyse de risque :

L'activité des noctuelles est en progression, leur présence est constatée cette semaine sur 30 % des parcelles. **Cependant, la fréquence de plantes avec symptômes reste faible**, sans risque à ce jour.



Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.

Punaises

Observations : la présence de punaises de teinte verdâtre (*Calocoris norvegicus*) a été signalée sur deux parcelles flottantes dans le département de la Seine-Maritime.

Analyse de risque :

Des dégâts de punaises peuvent être observés ponctuellement. **La nuisibilité de cet insecte est très limitée dans la mesure où les dégâts sont très localisés dans la parcelle, bien souvent à proximité immédiate des haies, d'arbres isolés ou de bois. Les piqûres de punaises entraînent un jaunissement de l'extrémité des feuilles qu'il ne faut pas confondre avec des symptômes de jaunisse virale.**

Symptômes : les feuilles présentent des piqûres caractéristiques sur les nervures principales de la face inférieure de celle-ci. Cela entraîne un jaunissement de l'extrémité des feuilles.



Punaise (*Calocoris norvegicus*)



Symptômes foliaires de punaises